

République Française  
DEPARTEMENT du RHONE

Métropole de Lyon

Commune de  
SATHONAY-CAMP

Nombre de conseillers : 29

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 20 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 février à dix-huit heures trente,

Se sont réunis les membres du conseil municipal de la commune de Sathonay-Camp sous la présidence de Monsieur Damien MONNIER, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire  
Date de la convocation des membres du conseil municipal : le 14 février 2025

Etaient Présents :

Mesdames, Messieurs, MONNIER Damien, ROCHE Robert, DAMIAN Annie, BRENDEL Christophe, ROCHE Jean-Michel, BADACHE Geneviève, BONGIOVANNI Nicole, PEREZ Guy, AGGOUN Rita, FILANCIA Lucio, LAWSON-VAULEGEARD Brigitte, GAY Florence, JULIAT Sylvie, CLAUDIN David, MOUNIER-LAFFOREST Ménéliá, PYRAM Miguel, Laetitia FRICHET, DUPONT Bernard, FONTAINE Myriam, BOUDON Brigitte, DATICHE Gérard, MAAROUK Wenda.

Etaient absents excusés avec pouvoir :

Mme BRET Marlène a donné pouvoir à M. MONNIER  
M. SILVA a donné pouvoir à M. FILANCIA  
Mme GAUDENECHÉ a donné pouvoir à Mme BONGIOVANNI  
M. ORLANDO a donné pouvoir à Mme BOUDON  
M. FROMENT a donné pouvoir à Mme MAAROUK

Etaient absents :

M. PAYEN Guillaume, M. DEFARGE Laurent

Secrétaire : M. CLAUDIN David

Délibération n°2025-01-07

Publiée le 25 février 2025

Transmis à la Préfète du Rhône, le 25 février 2025

**Objet : Liste des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délibération relative aux pouvoirs du maire du 15 juillet 2020**

Monsieur le Maire expose,

**Information au conseil municipal :**

**SECURITE :**

- Armement de la police municipale
- Convention de mise à disposition d'un bureau et de espaces communs au profit de la gendarmerie nationale à la mairie de Sathonay-Camp signée en date du 25 janvier 2025.

**FINANCES :**

TIERS	OBJET	DATE FACTURE	MONTANT
SISYPHE AVOCAT	Frais d'avocat	12/02/2025	1092 €

**Avenant Marché Opération Ecole Maternelle**

LOT	ENTREPRISE RETENUE	PROJET	COUT OPERATION ht	AVENANT N°1 ht	AVENANT N°2TTC	%	TOTAL MARCHE ht
11	MDD	Désamiantage	59 500,00	- 1 900,00		- 3,19	57 600,00 €

**Le conseil municipal,**

- **Prend acte** des décisions prises par monsieur le Maire
- **Soumet** la présente délibération au visa de Madame la Préfète du Rhône.

Fait à SATHONAY-CAMP,  
Le 24 février 2025  
(Et ont signé les membres  
présents,  
Pour extrait conforme)  
Le Maire,  
Damien MONNIER



Accusé de réception en préfecture  
069-216902924-20250220-2025-01-07-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2025  
Date de réception préfecture : 25/02/2025